

Recommandation de non-consommation de l'eau du robinet concernant les femmes enceintes et nourrissons (0-2 ans)

Résidant et/ou travaillant à **Chaumont-sur-Loire**

i A l'exception de ces populations sensibles, l'eau peut être consommée sans risque.

Pourquoi cette recommandation ?

L'eau potable de Chaumont-sur-Loire provient d'un forage situé sur la commune. Cette eau contient naturellement de l'ammonium, une substance courante dans certaines nappes souterraines, qui peut se transformer en nitrites. Des contrôles récents de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et de l'Eau de Blois/Agglopolys ont détecté des taux de nitrites ponctuellement supérieurs à la limite de qualité autorisée (0,50 mg/l), avec des résultats variant entre 0 et 0,64 mg/l selon les lieux de prélèvement et les périodes.

L'ensemble des résultats d'analyses sont consultables en mairie et sur le site du ministère de la santé (sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau).

Par précaution, et en accord avec l'ARS, l'Eau de Blois/Agglopolys conseille temporairement aux femmes enceintes et nourrissons (0-2 ans) de ne pas consommer l'eau du robinet pour tout usage alimentaire (boisson, préparation des repas et des biberons), et ce jusqu'au retour à la conformité.

Que fait-on pour résoudre le problème ?

Des investigations sont en cours pour identifier les solutions les plus efficaces pour revenir rapidement à la conformité.

Dans le même temps, des analyses sont réalisées régulièrement pour suivre l'évolution des taux de nitrites.

Les équipes de l'Eau de Blois/Agglopolys sont pleinement mobilisées afin de garantir une eau conforme aux exigences réglementaires.

En pratique

- **Achetez vous-même les bouteilles d'eau, l'Eau de Blois/Agglopolys vous rembourse** sur la base forfaitaire d'une consommation de 3l/j, jusqu'au retour à la conformité.
- **Déclarez-vous dès maintenant** en remplissant le formulaire en ligne sur agglopolys.fr/eau ou eaudablois.agglopolys.fr. Un justificatif de situation et un RIB vous seront demandés.
- A réception, après traitement de la demande, un courrier de confirmation vous sera envoyé.

Pour tout renseignement, contacter l'Eau de Blois/Agglopolys



0 806 000 139 (coût d'un appel local)
aux heures d'ouverture du service clientèle.



eau@agglopolys.fr